

Le Locle, le 11 mars 2021

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS
ANNEE 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Eglise évangélique libre du Locle pour l'exercice 2020. La vérification a porté sur:

- Le report des soldes du 31.12.2019 sur la comptabilité 2020.
- La passation des écritures, par sondage, et les pièces justificatives.
- Le bilan au 31 décembre 2020 et les pièces justificatives.

Le total des charges s'élève à **Fr. 83'560.35** et le total des recettes s'élève à **Fr. 92'860.-** ce qui laisse apparaître **un excédent de recettes de Fr. 9'299.65.**

Le capital s'élève à Fr. 319'540.28 au 31 décembre 2020.

Suite à nos travaux de révision, nous affirmons que la comptabilité est parfaitement tenue et proposons à l'assemblée de donner décharge au conseil pour l'exercice 2020.

Les vérificateurs

Thérèse Mounchemie



Christiane Graber

